



CENTRE DE FOIRES, EXPOCITÉ NOTES CONCERNANT L'ÉLECTRICITÉ, L'EAU, LE GAZ NATUREL ET L'ACCROCHAGE

Électricité

- Lorsque l'exposition ne prévoit pas d'espace entre les kiosques, les panneaux électriques de sous-distribution pourraient se retrouver dans votre emplacement et ce, même si aucune électricité n'a été commandée.
- Outre les prises en 120 volts, prendre note que l'alimentation électrique du Centre de foires est en 208 et 600 volts. Tout autre voltage demandé entraînera des coûts supplémentaires. Précisez le voltage, le nombre de phases et joindre un plan, une photo ou une description détaillée du ou des connecteurs.
- S'il n'y a pas de connecteur, assurez-vous d'inscrire les frais de branchement nécessaires pour être en mesure de prévoir un raccordement avec électricien.
- Tout appareil et/ou équipement demandant un raccordement électrique doit avoir son câble à l'extérieur de l'appareil prêt à être raccordée.
- Notez que par défaut, l'électricité provient des trappes situées au plancher du Centre de foires. Si vous souhaitez avoir votre ou vos prises en provenance du plafond, des frais d'accrochage s'appliqueront. Veuillez nous contacter pour les détails.

Eau

- L'alimentation en eau se fait en conduit ½. Assurez-vous d'avoir l'adaptateur nécessaire sinon des frais de raccordement s'appliqueront pour chacun des appareils.
- Les conduits proviennent exclusivement des trappes au plancher.

Gaz naturel

- Pour chacun des équipements qui nécessitent un branchement en gaz naturel, il est très important d'indiquer la consommation en BTU de chacun.

Accrochage

- Si le module que vous désirez accrocher excède le poids de 80 lbs / 36 Kg ou que la superficie semble grande, s'il-vous-plait, nous contacter. Dans la mesure du possible, joindre un plan ou une description de l'accrochage.
- Aucun accrochage ne sera effectué pour toute commande reçue moins de 4 heures avant que les tapis d'allée ne soient installés ou 4 heures avant l'ouverture de l'exposition.

